

# La lettre

01  
numéro

## d'information



Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport  
180, avenue Gaston Berger 59000 LILLE - Tél.: 03 20 58 91 80 - Fax: 03 20 58 00 75  
Email : isabellec@luc.asso.fr - Site Internet : www.assisesnationalesdusport.fr

## Edito

### TOURNÉ VERS L'AVENIR...

Dans un système sportif devenu très complexe, où le modèle français semble être en crise, le flou... « artistique » des politiques actuelles ne fait que renforcer les inquiétudes à propos de l'avenir des services publics du sport. Les travaux des ANS, lors des journées nationales à Nanterre en décembre dernier, ont permis d'en faire le constat, d'entrevoir les conséquences, mais aussi de faire émerger une volonté d'actions pour faire des propositions et envisager des alternatives. Les ANS vont donc continuer sur la lancée, en organisant des rencontres et des journées débats durant l'année 2008, pour apporter une contribution sur un nouveau scénario de gouvernance prenant en compte l'intérêt général. *« Le sport a changé de planète, il n'appartient plus aux sportifs, à ceux et celles qui le pratiquent, l'animent, l'enseignent ou simplement l'aiment et s'y passionnent, mais comme d'autres activités humaines jugées rentables, il appartient aux commerçants qui l'exploitent ».*

Ces propos de Jacques MARCHAND étaient accompagnés d'une suggestion pour que le nouveau site Web des ANS se développe et soit le point focal d'un circuit d'informations pour échanger nos idées, nos positions et nos actions. Ce nouveau site prend forme petit à petit (avec de petits moyens) et, bientôt, vous pourrez être actifs sur ce site avec une rubrique « Echanges Membres ».

Vous découvrirez aussi, avec ce numéro de la LETTRE, la nouvelle image de communication des ANS, plus moderne et tournée vers l'avenir. Un avenir dans lequel nous souhaitons préserver et faire perdurer une certaine idée des services publics dans le domaine des APS.

Que l'année 2008 soit une très bonne année pour chacun d'entre vous, et pour le sport en général.

Claude MAHIER  
Président des ANS



## TRAVAUX EN COURS Nanterre / 7 et 8 décembre 2007

### FAISONS LE POINT

L'objectif des 7-8 décembre 2007 était de s'informer, de débattre des changements en cours, pour y voir plus clair sur la politique sportive mise en oeuvre. Après l'exposé de Patrick Bayeux et les points de vues des 90 participants, notre compréhension, au sein du comité de pilotage, a progressé.

La campagne électorale pour l'élection présidentielle a été l'occasion d'annonces importantes et inhabituelles pour le domaine EPS et sport :

- Augmentation des heures d'EPS à l'école primaire et doublement des heures en collège.
- Tripler le budget des sports.
- Mettre en place un grand Ministère « Santé-Sport »
- Réfléchir à la nouvelle place que pourraient occuper les collectivités territoriales.

Après l'élection de Nicolas Sarkozy, un ministère Santé-Sport a été créé en juin. En octobre, le Secrétariat aux sports rattaché au Ministère a été mis en place après la Coupe du Monde de Rugby. Le budget des sports pour 2008 a été voté en novembre. Il est en régression par rapport à 2007 et prend en charge des dépenses nouvelles comme celle de payer les cotisations sociales des sportifs professionnels. Des suppressions de postes d'enseignants ont été décidées. Un nouveau dispositif (l'accompagnement éducatif) lancé par l'Education nationale est financé en partie par le budget des sports.

Le 7 décembre à Nanterre, nous avons fait un premier constat : la politique sportive de l'Etat suscite des inquiétudes et un sentiment de flou. Les déclarations sont peu éclairantes en regard des annonces faites. Les décisions vont dans le sens d'une réduction des moyens.

Ce qui ne semble pas changer, c'est la politique qui accorde la priorité à l'entrée des intérêts privés dans le domaine sportif en réduisant le rôle et les moyens du Service Public d'Etat. Ce qui change, c'est la communication, les effets d'annonces, les interventions à la télévision.

### Deux mois après Nanterre : y a t'il du nouveau ?

Tout se passe comme si le Ministère Jeunesse et Sports, tel que l'ont connu tous ceux qui agissent dans le domaine sportif et associatif, n'existait plus. Quel est le Ministre en place ? Y a t-il 2 Ministres (M<sup>me</sup> Bachelot, M. Laporte) ? Quelle est la politique ? Le milieu sportif avait l'habitude de travailler avec un Ministère de tutelle, un interlocuteur, un partenaire. Ceux qui ont assumé la responsabilité de Ministre des Sports depuis 10 ans, M<sup>me</sup> Buffet et M. Lamour, étaient de véritables Ministres prenant des engagements. Cette situation nouvelle, qui fait partie de toutes les ruptures voulues par le Président de la République, va t'elle continuer et, si oui, dans quelle voie va t'elle entraîner le domaine des APS ?

Vers une emprise de plus en plus grande des intérêts économiques et financiers sur toutes les activités physiques et sportives transformées en marchandises ou en support de la médiatisation du spectacle télévisuel ? Dans ce cas, le risque est la disparition progressive de toute la dimension associative, culturelle, amateur, éducative. Tous ceux qui sont concernés par cet enjeu ont intérêt à y réfléchir ensemble, pas seulement pour regretter le passé ou résister à l'évolution mais pour faire des propositions, s'unir pour agir, et construire des alternatives.

### Le mouvement ANS peut apporter une contribution.

Il se propose de continuer sur la lancée de la rencontre de Nanterre pour préparer une nouvelle initiative. Nous poursuivrons les contacts avec ceux que nous avons rencontrés pour la préparer ensemble. Le 12 février 2008, le comité de pilotage rencontre les responsables sportifs du département de la Seine St Denis pour échanger à propos de la charte départementale qu'ils ont mise au point pour un service public du sport. D'autres rencontres sont envisagées avec des organisations membres des ANS pour tirer parti de leur expérience et préparer ensemble la nouvelle initiative ANS.

Après la rencontre à Nanterre : comment continuer ? ■

## COMPRENDRE LES CHANGEMENTS

Tel était le thème de ces journées débats Afin de faire prendre conscience de ces changements, la première séquence faisait le bilan des auditions d'experts par les ANS et abordait les domaines EPS et Sport Scolaire, Santé et Médecine du Sport, Etat - Services Publics - Budget, Collectivités et Mouvement Sportif.

En 2<sup>ème</sup> séquence, Patrick BAYEUX démontra avec une grande efficacité toute la complexité du système actuel dans l'organisation du sport (voir article spécifique ci-contre). En ayant abordé, entre autres, la décentralisation, la territorialisation, le manque de clarification des compétences, une question demeure : « Où est l'avenir des services publics du sport ? »

Les travaux en ateliers et la table ronde qui suivit avaient donc de la matière pour des débats qui furent riches en prises de position, et ont tracé des pistes d'actions à court et moyen terme pour les ANS.



### POINT DE VUE DES PARTICIPANTS

90 acteurs du milieu sportif et éducation physique étaient présents à Nanterre : une douzaine d'organisations nationales, des clubs, des OMS, des étudiants et enseignants EPS, des universitaires, des responsables syndicaux, des responsables municipaux. Un éventail reflétant principalement les préoccupations du milieu sportif multisport, l'EPS, la vie locale.

Un questionnaire a été adressé aux participants pour qu'ils donnent leur avis sur l'intérêt de la rencontre. Globalement, c'est un sentiment de satisfaction qui s'exprime avec quelques insatisfactions concernant la première séquence.

Voici quelques réactions.

- Intérêt de comprendre la complexité de la situation et de pouvoir entendre différents points de vue. Nous sommes dans une période de désarroi au regard de la nouvelle politique sportive.
- Les ANS doivent encore s'ouvrir à d'autres mondes, sensibiliser plus d'universitaires et les jeunes générations, continuer des rencontres débats.
- La critique des mesures politiques est intéressante mais il y a absence de propositions concrètes et réalisables. Il faut s'interroger : que faire maintenant et avec qui ? Le mouvement sportif ne semble pas capable d'agir de façon concertée.
- Nous sommes dans un modèle en crise de sens, d'organisation, de culture, de service public. Besoin de mettre tout le monde face à la question de l'intérêt général et la conquête d'un service public qui développe le débat démocratique.
- Je souhaite que les ANS s'installent comme le contrepoids, moral, social et populaire à toutes les évolutions dérivantes de l'institution sportive dominée et minée par le seul profit.

### L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS DANS LE DOMAINE DES APS :

quelques idées tirées de l'exposé de Patrick Bayeux

**Nous sommes passés d'un système simple dans l'organisation du sport à un système extrêmement complexe.**

Jusqu'aux années 1970, le sport s'est développé autour d'activités traditionnelles dans une logique éducative et compétitive. C'était simple. Depuis la fin des années 70, on assiste à une massification des pratiques, à l'émergence de nouvelles activités. On voit intervenir de nouveaux acteurs : côté pouvoirs publics, les départements, les régions, l'intercommunalité. Côté secteurs privés et médias, avec la libéralisation du paysage audiovisuel depuis 1984, la privatisation, l'apparition de Canal+, les médias jouent un rôle essentiel.



#### Les finalités sont différentes :

- Les acteurs publics sont là pour assurer les missions de services publics.
- Les acteurs privés non marchands, les associations, sont là pour servir l'intérêt général.
- Les finalités des acteurs privés marchands sont d'ordre commercial.

Un autre niveau, celui des territoires et l'intercommunalité, n'a rien simplifié. Comment se construisent

les politiques publiques dans les départements et les régions ? Il y a plusieurs logiques. Soit on part du territoire pour construire des projets, soit on fournit des aides selon certains critères. Mais est-ce qu'aujourd'hui c'est au service public d'aider le spectacle et les loisirs ? Il y a des motivations diverses : plaisir, santé, détente. Difficile de répondre à tout.

#### Le modèle sportif français est-il en crise ?

Il y a des tensions partout.

- Entre l'Etat et l'Europe.
- Entre l'Etat, le mouvement sportif, les fédérations, les contrats d'objectifs.
- Entre les fédérations et les clubs.
- Entre les fédérations entre elles (concurrence sur les effectifs)

Il y a une vraie interrogation sur la place du service public dans le sport professionnel.

Tensions entre collectivités et clubs. Une association sportive locale considérée comme prestataire de services est mise en concurrence avec des prestataires privés. L'action éducative locale : qui pilote ? (Ministères, collectivités, fédérations ?)



### Le modèle sportif est aussi en crise sur les ressources.

Le soutien public est saturé. Il y a des menaces quant aux ressources tirées des paris sportifs s'ils sont libéralisés. Les médias détiennent la clé concernant le sport professionnel pour dire qui organise le sport. Les équipements sont insuffisants et souvent inadaptés. L'offre de formation est devenue illisible, entre jeunesse et Sports, Education Nationale, brevets professionnels, brevets d'Etat. Il y a du mal à adapter les formations aux besoins du terrain. Il y a des difficultés pour anticiper sur les départs à la retraite des cadres techniques et former les remplaçants. Côté opérateurs privés, tout va bien. Mais quelle est la gouvernance du sport aujourd'hui ? Le sport s'organise sur un territoire comme un micro marché. On se fait concurrence, on cherche des partenariats, il n'y a pas un partage clair des compétences entre collectivités et Etat.

### L'avenir des services publics : Quels scénarios ?

L'article 1 de la loi sur le sport déclare que le développement des APS est une question d'intérêt général. Pour qu'il y ait service public, il faut l'intervention d'une personne publique, collectivité ou Etat.

### Des idées pour réfléchir aux scénarios :

- Le scénario de la Tutelle publique : le sport est un enjeu de société. C'est le service public qui pilote avec la tutelle de l'Etat.
- Le scénario de la gouvernance partant des territoires : co-construction de l'organisation du sport avec des schémas directeurs concertés entre les différents acteurs.
- Le scénario de l'accompagnement de la demande : partir des besoins.
- Le scénario du libéralisme et du laisser faire : le sport est un enjeu économique. Le pilotage se fait par le marché et une logique de privatisation.

La question est de savoir quel modèle du sport on veut ? Le territoire est central pour définir la politique sportive. Il faudrait créer des conférences régionales pour fédérer les acteurs.

### Il y a plusieurs services publics à coordonner :

- Le service public de l'Education Physique
- Le service public des activités physiques dans la vie locale
- Le service public de la compétition
- Pour le haut niveau, il faut créer un groupement d'intérêt public-privé

### En conclusion :

On ne peut asseoir le développement du sport sur un système de co-gestion partant de l'intervention publique sans donner les moyens de mettre en oeuvre les services publics.

## SYNTHESE DES ATELIERS

### ATELIERS 1-3-4

#### DIVERSITÉ DES PARTICIPANTS DES ATELIERS :

Enseignants, syndicalistes, responsables sport (fédéral, régional, départemental, local), directeur des sports de Gennevilliers...

#### LES POINTS À RETENIR :

- attachement au service public culturel et éducatif du sport
- inquiétudes, voire désarroi sur les évolutions en cours
- complexité du contexte actuel, sensation de flou, besoin de retrouver du sens dans des actions concrètes
- les équipements conditionnent la vie associative, le lien social, la vie démocratique. Ils ne sont plus adaptés aux besoins de la population. Quelles sont les perspectives en ce domaine ?
- encore du grand flou sur l'avenir de l'EPS, du sport scolaire et de l'accompagnement associatif. Quels rôles pour chacun ?
- le pouvoir du sport échappe aux sportifs

#### QUELLES PROPOSITIONS ?

- défendre la place du service public du sport dans un nouveau modèle sportif français.
- rechercher la synergie des différents intervenants du domaine EPS / APS
- pour les ANS :
  - poursuivre les auditions d'experts et les interventions du type Bayeux en croisant différents modèles
  - développer le site Web pour en faire un carrefour d'idées, de contestation des déviances de la marchandisation du sport, et de propositions pour un service public du sport cohérent avec les besoins de l'intérêt général
- développer les moyens pour donner la place à la concertation et au dialogue.

### ATELIER 2

#### Réactions à l'exposé de P. Bayeux

Autant le constat, le descriptif de l'état des lieux de la complexité de l'organisation du sport en France, présenté par Patrick Bayeux, sont apparus intéressants et pertinents, autant les pistes de dépassement qu'il a proposées sont pour le moins à débattre. Sa logique de la transition pose problème pour nombre des participants du groupe. Le sens du projet sportif n'apparaît pas : quel projet sportif pour quel projet de société ? Mettre le citoyen au centre ou une société faite d'individus les uns à côté des autres ?

**Les propositions formulées l'ont été d'abord par comparaison avec ce qui se fait «ailleurs» :** ça marche chez eux, pourquoi ça ne marcherait pas chez nous ? Mais il ne fournit aucun élément d'évaluation réelle sur les résultats obtenus dans ces pays : si les équipements évoqués fonctionnent certainement très bien, combien de pratiquants en rapport avec la quantité de la population ? Quelles catégories sociales sont-elles touchées ? Etc....

Sa conception d'équipements nouveaux, lieux de vie, mis en avant, certes certainement fonctionnels, nous paraît s'adresser aux couches sociales «moyennes». La pratique des couches les plus populaires est fortement liée à la proximité des installations. Mais faut-il opposer les deux conceptions ou essayer de les articuler, ce qui pourrait constituer la trame d'une politique rationnelle d'équipements sportifs ?

**La conception d'équipements qu'il présente s'articule fortement, pour lui, au regroupement des clubs, là aussi en comparaison avec les autres pays voisins.** Mais cette démultiplication du nombre d'associations est-elle le fruit d'une politique délibérée ou celui de l'évolution des besoins, d'une conception voulue par les pratiquants eux-mêmes : besoin grandissant de pratique en petits groupes d'affinités, pour faire ensemble ce que l'on a envie de faire. N'est-on pas là dans l'essence même de la loi de 1901 ? La tendance forte des politiques locales actuelles est le regroupement d'un seul club par spécialités par ville et de proposer une pratique «libre» pour tous ceux qui n'y entre pas, donc de refuser la multiplication des clubs. C'est un choix d'organisation de société.

**L'élaboration d'une politique d'organisation d'installations doit-elle être d'abord l'affaire de «compétences»** qui saurait ce qui est bien pour les gens ou l'affaire de la population citoyenne concernée ? Sont-ce les Etats et les structures qui décideraient de ce qui est bien pour la population ou les acteurs eux-mêmes, d'abord les pratiquants ? Il ne faut pas oublier les citoyens, l'individu. Moins d'Etat, d'institutions publiques, mais plus d'intérêt général.

**Des services publics du sport reposent aujourd'hui sur trois piliers :** l'Etat, le privé et le mouvement associatif, le mouvement sportif en l'occurrence. Le mouvement sportif est actuellement le «maillon faible», se caractérisant plutôt par un certain conservatisme, se satisfaisant en fait de sa mise sous tutelle de l'Etat et une réticence à la prospective. Pourtant, seul son poids peut faire basculer vers des services publics du sport non instrumentalisés ni par le marchand ni par l'Etat.

## 17 décembre 2007 (AFP) :

« Le Secrétaire d'Etat chargé des sports a estimé qu'il ne fallait pas tout attendre de l'Etat pour financer les projets sportifs destinés à des jeunes. Il faut que nous soyons des commerciaux plutôt que d'attendre de l'Etat. Comme l'a indiqué le Président de la République, il ne faut pas attendre que l'on nous donne de l'argent mais aller le chercher. Le sport de masse financé par le privé me semble une bonne chose »

## 15 janvier 2008 (service presse du ministère) :

« M<sup>r</sup> Laporte a accompagné M<sup>me</sup> Amara au cours d'une visite à Orly sur le thème : Transversalité du sport et insertion des jeunes des quartiers »

## 10 janvier 2008 (l'humanité) :

« Le CNOSF, Ministère-bis du sport. En présentant ses vœux, le Président du Comité Olympique et Sportif Français a contribué à mettre paradoxalement en lumière le vide sidéral de la politique ministérielle. Le Secrétaire d'Etat, Bernard Laporte, était présent brièvement à la maison du sport français pour assister à la cérémonie » Le CNOSF prend l'initiative d'une Conférence nationale sur le sport qui pourrait se tenir après les JO 2008.

## 10 décembre 2007 :

Le CDOS de la Loire a donné son opinion sur le budget des sports et s'étonne de la prise en charge, par le CNDS, d'actions qui relèvent de l'Education Nationale.

## 19 décembre 2007 (Service presse du Ministère) :

L'Etat engage près de 35 millions d'euros dans la réalisation de 3 équipements olympiques (natation, cyclisme, aviron).

## 5 janvier 2008 (Le Monde) :

« Laure Manaudou dans le tourbillon du star système. Le comportement des médias vis à vis de la jeune championne est indigne. »

## 5 janvier 2008 (L'Equipe Magazine) :

« A l'heure où les chaînes généralistes connaissent des difficultés d'audience, le sport est un îlot de résistance. Il maintient la logique du rendez-vous télévisuel. Peu de programmes possèdent cette capacité fédératrice à part certaines émissions Télé réalité. »

## 14 janvier 2008 (Libération) :

« Claire Carrier, ex psychiatre à l'INSEP dénonce la course aux médailles. « Les sportifs se dévalorisent. Les médias sont beaucoup moins respectueuses de l'effort et des athlètes qu'ils ne l'étaient il y a 20 ans »

## 8 janvier 2008 (Le Monde) :

« Les actes de violence se multiplient à l'encontre des joueurs du championnat américain de basket, (NBA) qui affichent leur fortune »

## 2 décembre 2007 (Rue 89) :

« Les arts et le sport ont en commun la part montante du spectacle et de l'évènementiel avec des tarifs parfois prohibitifs. Le sport et les arts se trouvent fréquemment en concurrence frontale. C'est sous l'angle de la marchandisation que la parenté se manifeste le plus souvent »

## Janvier 2008 ( L'Equipe ) :

« Le Conseil de l'Europe a voté à l'unanimité une résolution pour préserver le modèle européen, fondé sur le principe de solidarité financière entre professionnels et amateurs, l'ouverture des compétitions (par opposition aux ligues fermées), et le rôle primordial des fédérations dans l'organisation sportive, face au sport business. » Michel Platini y a apporté son soutien et a déclaré «... mon combat consiste à essayer de faire en sorte que l'argent ne commande pas dans le sport. »

## Brèves

### La Lettre et le Site ANS

version « new look », furent présentés au cours des journées nationales de Nanterre. Ceci est le premier numéro de la nouvelle image de communication des ANS et votre avis nous intéresse.

Profitez-en pour faire un tour sur notre site où toutes les dernières productions des ANS sont présentées ; et le site continuera de s'enrichir pour qu'il soit interactif avec l'ensemble des membres.

### Les actions en cours

comportent une continuité des auditions auprès d'experts ou d'organismes de référence tels que : en février, le CDOS 93 pour son initiative de défense du service public du sport aboutissant à une charte adoptée par le Mouvement Sportif et proposée aux collectivités. Une action avec la FNOMS est également envisagée.

### Une Journée Nationale

est également prévue en juin prochain, avec une séquence de débats contradictoires sur le thème des Services Publics dans le domaine des APS.

### Un événement national

est programmé pour le mois d'octobre pour conclure, provisoirement, les travaux engagés en 2007.

Cet événement pourrait s'inscrire dans le cadre d'une autre organisation plus importante pour élargir le panel de participants et enrichir les débats contradictoires qui sont toujours sources de progression vers un objectif commun.

### La LETTRE ANS

est conçue et rédigée par des bénévoles du mouvement des ANS. Elle est distribuée par nos soins et peut être reproduite sans autorisation préalable.

Responsable de rédaction :

Comité de Pilotage

Pour tous renseignements :

s'adresser au siège à Lille  
E-mail : [isabellecdluc.asso.fr](mailto:isabellecdluc.asso.fr)

### La Lettre des ANS

peut être consultée sur notre site  
[www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)  
pour diffusion au gré de chacun